

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, tenue le 10 septembre 2018 à 19 h 30 au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers(ères) : Gaétan Bergeron, Steve Bernier, Jean-François Caron, Michel Caron, Nancy Paquet, Annie Bernier et formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Lagacé maire.

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-168

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 août 2018
4. Adoption des comptes du 1^{er} au 31 août 2018
5. Nomination du responsable de la voirie et de l'enlèvement de la neige
6. Demande d'autorisation à la CPTAQ – conduite d'aqueduc rte Centrale
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro : 2018-279 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés
8. Inspection des bâtiments catégorie 3-4- Préventionniste Ville de Matane
9. Ajout au contrat - Pavage avenue Ulric-Tessier
10. Surveillance des travaux et analyse de la qualité du bitume – Pavage avenue Ulric-Tessier
11. Autorisation de travaux – Chômage, rte tartigou, Gosselin
12. Armoiries fleuries pour le 150^{ème}
13. Suivi des mises en demeure
14. Autorisation d'achat –Abratif et Sel Warmix
15. Travaux de bordures de rue- Boul. Joseph-Roy
16. Questions diverses
17. Période de questions réservée au public;
18. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AOÛT 2018

2018-169

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 13 août 2018 .

ADOPTÉE

4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU 1^{er} au 31 AOÛT 2018

2018-170

Il est proposé par Monsieur Michel Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des comptes du 1^{er} au 31 août 2018 soit autorisé pour un montant total de 77 776.20\$.

ADOPTÉE

5-NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA VOIRIE ET DE L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

2018-171

Considérant les années d'anciennetés de Monsieur Marcel Saucier au sein de la municipalité;
Considérant son expérience et ses qualifications;
Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du contrat de travail proposé par la directrice générale et en sont satisfaits;
Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de nommer Monsieur Marcel Saucier, responsable de la voirie et de l'enlèvement de la neige, et d'autoriser Monsieur Pierre Lagacé, maire et Madame Louise Coll, directrice générale à signer le contrat de travail de Monsieur Saucier tel que déposé et approuvé par les membres du conseil municipal.
ADOPTÉE

6- DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC- CONDUITE D'AQUEDUC, ROUTE CENTRALE

2018-172

Il est proposé par Madame Nancy Paquet
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de la Matanie à préparer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour remplacer la conduite du réseau d'aqueduc sur le lot 5 537 993 du cadastre du Québec.
ADOPTÉE

7- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO : 2018-279 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

2018-173

Le conseiller Monsieur Steve Bernier donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro : 2018-279 modifiant le code d'éthique et de déontologie de la Municipalité de Saint-Ulric.
Un projet de ce règlement est présenté séance tenante par le conseiller Monsieur Steve Bernier.

8- INSPECTION DES BÂTIMENTS CATÉGORIE 3 ET 4- PRÉVENTIONNISTE DE LA VILLE DE MATANE

2018-174

Considérant l'entente intervenue avec la Ville de Matane concernant la protection incendie;
Considérant les obligations du schéma de couverture de risque en prévention incendie;
Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le préventionniste du service de la sécurité publique de la ville de Matane à effectuer les inspections ainsi que les plans d'intervention des risques 3 et 4 pour un montant budgétaire de 5 000\$ pour l'année 2018.
ADOPTÉE

9- AJOUT AU CONTRAT – PAVAGE AVENUE ULRIC-TESSIER

2018-175

Il est proposé par Madame Annie Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le prolongement de la zone 1 d'environ 187 mètres vers l'ouest, l'enlèvement d'enrobé et de pose de bitumineux ESG-10 pour un montant de 18 780\$.

ADOPTÉE

10- SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET ANALYSE DE LA QUALITÉ DU BITUME – PAVAGE AVENUE ULRIC-TESSIER

2018-176

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le service de génie civil de la MRC de la Matane à effectuer la surveillance des travaux et d'autoriser l'analyse de la qualité du bitume des travaux de pavage de l'avenue Ulric-Tessier.

ADOPTÉE

11- AUTORISATION DE TRAVAUX – CHEMIN DU CHÔMAGE, ROUTE TARTIGOU ET GOSSELIN

2018-177

Il est proposé par Monsieur Michel Caron et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser les travaux de réfection des chemins gravelés dans le chemin du Chômage et des routes Tartigou et Gosselin pour un montant n'excédant pas 16 000\$.

ADOPTÉE

12- ARMOIRIES FLEURIES POUR LE 150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE SAINT-ULRIC

2018-178

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser les employés municipaux à faire les travaux de terrain nécessaires pour recevoir les plantations des armoiries fleuries de la municipalité sur l'immeuble situé à l'ouest du boulevard Joseph-Roy.

ADOPTÉE

13-SUIVI DES MISES EN DEMEURE

2018-179

CONSIDÉRANT la mise en demeure expédiée par l'avocat en date du 20 août 2018 aux propriétaires du matricule 8904-49-0843;
Considérant l'inspection faite par l'inspectrice en bâtiment à ce jour;
Considérant la volonté du conseil municipal;
Il est proposé par Madame Annie Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Me Jean-Pierre Chamberland avocat à poursuivre les démarches juridiques concernant la propriété matricule 8904-49-0843.

ADOPTÉE

14- AUTORISATION D'ACHAT – ABRASIF ET SEL WARMIX

2018-180

Il est proposé par Madame Nancy Paquet et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de 36 tonnes de sel de déglacage ainsi que 36 ballots de warmix de la compagnie Sel Warwick pour un montant de 19 000\$ +taxes et autoriser l'achat de 850 tonnes d'abrasif pour un montant de 8 000\$+ taxes d'un fournisseur local.

ADOPTÉE

15- BORDURES DE RUE, BOULEVARD JOSEPH-ROY

2018-181

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat des bordures de rue et l'installation par les employés municipaux sur le boulevard Joseph-Roy pour un montant de + 7 000\$ pris à même le budget courant.

ADOPTÉE

16- QUESTIONS DIVERSES

17- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public.

18-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-182

L'ordre du jour étant épuisé,
il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU que la séance soit close à 19h55.

ADOPTÉE

Louise Coll,GMA

Pierre Lagacé, maire

Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je Pierre Lagacé, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

